

TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE PROPETE ET D'HYGIENE



OBJECTIFS

Obtenir la certification **Titre professionnel d'agent de propreté et d'hygiène**, délivré par le ministère du Travail, (Arrêté du 07/06/2023, paru au JO 15/06/2023), **Niveau 3** (anciennement niveau V éq. CAP) - RNCP 37872

- **Réaliser une prestation de nettoyage manuel et de bionettoyage**
- **Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés**

PUBLIC

- Demandeurs d'emploi
- Salariés (plan de développement des compétences, CPF et CPF-projet de transition professionnelle, reconversion ...)

PRE-REQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter

Autonomie, sens de l'organisation, respect des consignes et forte résistance physique sont des qualités requises pour l'exercice du métier

MODALITES D'ACCES

- Réunion d'information
- Sélection sur dossier de candidature, tests de connaissance et entretien de motivation
- Adaptation du parcours selon les acquis et les dispenses et équivalences réglementaires
- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle
- Application réelle.
- Mises en situations pratiques en plateau technique

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation, atelier technique et espace diversifiés de chantier d'application
- Matériels professionnels: monobrosse et accessoires, injecteur-extracteur, autolaveuse autotractée, appareil de nettoyage haute pression, aspiro-brosseur, matériels manuels et matériels de vitrerie ...
- Equipement de protection individuelle fourni

NOS FORMATEURS

Formateur référent APH
Formateur Ingénieur hygiéniste

LE METIER

Il traque toute la journée la saleté et la poussière. Monobrosse, autolaveuse, injecteur extracteur... l'agent de propreté et d'hygiène met toutes les chances de son côté pour gagner son combat. Sols durs, souples, protégés ou textiles... rien ne lui fait peur.

Appelé aussi : agent de nettoyage en collectivité, agent de nettoyage industriel, agent d'entretien polyvalent, agent de propreté des locaux, agent de propreté en grande surface, agent de service.; agent des services hospitaliers

L'agent(e) de propreté et d'hygiène travaille seul(e) ou en équipe sous la responsabilité d'un hiérarchique auquel il (elle) rend compte. Dans le respect des consignes, l'agent(e) de propreté et d'hygiène contribue au maintien en état de propreté et d'hygiène des locaux, au bien-être et au confort du client et/ou de l'utilisateur. Il (elle) met en œuvre les techniques et méthodes appropriées à tout type de prestation de nettoyage.

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se compose de 5 modules répartis sur l'année, complétée par des périodes de formation en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (**1 semaine**).

Module 1 : Posture professionnelle (1 semaine)

- Communiquer à l'oral dans le monde professionnel
- Communiquer à l'écrit dans le monde professionnel
- Mobiliser des raisonnements mathématiques
- Utiliser les outils numériques et informatiques (Internet, traitement de texte, Powerpoint)
- Gérer les informations
- S'organiser dans son activité professionnelle
- Utiliser les codes sociaux liés au contexte professionnel
- Travailler en groupe et en équipe
- Réaliser son activité selon les cadres réglementaires établis
- Adapter son action face à des aléas et à des situations d'urgence

Module 2. Réaliser une prestation de nettoyage manuel et de bionettoyage : prévention des risques lié au nettoyage manuel - choix des produits adaptés et leur utilisation - lavage des surfaces vitrées - dépoussiérage des surfaces et des sols - nettoyage désinfection et détartrage des sanitaires - application de protocoles de bionettoyage - (**5 semaines**).

TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE PROPETE ET D'HYGIENE

LIEU

FORMA'MED

1, rue Léonard de Vinci
59160 CAPINGHEM

ACCESSIBILITE

Locaux accessibles aux personnes en situation à mobilité réduite.



Parking à disposition

Pour les personnes en situation de handicap, Forma'Med dispose de référents handicap. Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

FORMA'MED - CFA

76, avenue Chénier
59100 ROUBAIX

☎ 03 20 64 54 76

✉ contact@formamed.fr

Consultation site Web

DUREE

Présentiel sur site FORMA'MED

480 heures

Stage entreprise: 140 heures (hors apprentissage)

Horaires : De 9h00 à 17h00

DATES: nous contacter

POUR REALISER CETTE

FORMATION EN CONTRAT
D'APPRENTISSAGE, VEUILLEZ
NOUS CONTACTER

VALIDATION VISEE

- Titre professionnel de niveau 3 d'agent(e) d'hygiène et de propreté

- CCP1: Réaliser une prestation de nettoyage manuel et de bionettoyage

- CCP2: Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

Session d'examen: 3 heures 10

INSCRIPTION

Bulletin d'inscription joint à remettre par mail ou inscription sur la plateforme.

Délai d'Accès minimum : 15 jours (nous contacter)

Prise en charge dans la cadre de l'apprentissage

Une convention vous sera adressée dès réception de votre inscription.

Certification : **QUALIOPI**

Module 3 Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés: prévention des risques - identification des caractéristiques du matériel, manipulation et entretien d'une autolaveuse et d'une monobrosse - réalisation de lavages mécanisés, méthode spray, lustrage et spray moquette - remise en état mécanisé - récurage - décapage - shampoing moquette - injection-extraction (**4 semaines**).

Module 4 . Élaborer son projet personnel et professionnel

- Apprendre et se former tout au long de la vie
- Construire son parcours professionnel
- Création du CV, aide aux entretiens (**1 semaine**)

Module 5: Synthèse des modules 2 et 3..... (1 semaine)

- Se préparer à l'épreuve de synthèse
- Se préparer à l'entretien final
- Acquérir et/ou consolider les connaissances de base nécessaires à la réussite de son parcours

Session d'examen (1 semaine).

- Valider le titre Agent de propreté et d'hygiène ou le CCP visé

CERTIFICATION

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) d'agent/e d'hygiène et de propreté.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser une prestation de nettoyage manuel et de bionettoyage = module 2.

CCP - Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés = module 3.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter à l'autre CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité



Conclusion

Tour de table avec les stagiaires en fin de formation sur l'appréciation de la formation